4-7 ans

LES HIRONDELLES

MARNE

Inscriptions à partir du 4 avril 2024

5 séjours de 5 jours entre le 8 juillet et le 23 août 2024.

Idéal pour un premier séjour !

Situation et cadre de vie

Villers-Allerand est un petit village du parc naturel de la Montagne de Reims entouré de vignoble et de forêt.
Le centre de vacances « les Hirondelles », au coeur d'un vaste parc aménagé, est entièrement rénové et équipé pour répondre aux besoins des plus petits comme des plus grands. Le site se compose principalement de chambres de 4 lits, avec blocs sanitaires complets au rez-de-chaussée. Des salles d'activités et une salle à manger complètent les équipements. Des équipes pédagogiques formées et motivées permettent aux enfants un épanouissement total. Les activités sont dispensées dans un esprit d'initiation empreint de bonne humeur, de patience et de respect.

Activités : à chaque séjour sa thématique

Du 8 au 12 juillet 2024 : « Les petits artistes »
Peinture, dessin, danse, chant, théâtre, lors de cette semaine votre enfant pourra exprimer son art au travers de différentes pratiques.
Un vrai séjour qui permettra de libérer sa créativité et de s'amuser.

Du 15 au 19 juillet 2024 : « Les petits lutins de la forêt enchantée »
Votre enfant aime rêver au quotidien ? Ce séjour lui permettra de voir le château de Villers Allerand d'une manière inédite, à la recherche de fées, de dragons, de licornes et de tous les êtres magiques qui se trouvent dans la nature environnante.
Au programme : un bon bol d'imaginaire et un soupçon de magie.

Du 22 au 26 juillet 2024 : « Les petits scientifiques »
Découvertes, inventions, bricolages, vos enfants pourront mener leurs premières expériences lors de leur séjour à Villers Allerand.
Durant toute la semaine les petits chercheurs profiteront d'activités scientifiques le matin et d'activités sportives l'après-midi pour se défouler.
Au programme : herbier, visites nature, expériences diverses.

Du 5 août au 9 août 2024 : « Les petits indiens »
Ce séjour permettra à votre enfant de voyager dans l'univers d'une tribu indienne. Une belle occasion de découvrir leur culture et leur lien à la nature dans la joie et la bonne humeur !

Du 19 août au 23 août 2024 : « les petits explorateurs »
Les enfants découvriront la magie de la nature sous toutes ses formes. Ils s'émerveilleront de sa beauté et exploreront ses richesses grâce aux nombreuses activités et jeux animés par notre équipe de choc !

Et lors de chaque séjour :
Balades dans le parc naturel de la Montagne de Reims, **activités d'éveil corporel** : parcours de motricité, danses, jeux, ateliers de **loisirs créatifs** et **artistiques**, **excursions à la journée avec pique-nique**, etc.
Des **soirées contes et veillées à thème** chaque soir.

Le petit + du séjour

Des séjours courts
Des équipements et des espaces adaptés aux petits et aux plus grands
Une grande variété de thèmes

Transport

Le transport en car au départ de Reims.

Tarifs 2024

Tarifs quotidiens (de la date du départ à la date du retour) en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bancaire ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires…).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande Guichet Unique Famille - au 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (*lors de l'inscription)*

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5 € pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.

⚠ *Il n'est pas possible de faire des photocopies au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

Inscriptions : au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 18h45
Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin
Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79
infosloisirs@reims.fr
www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances

Allocations Familiales Caf de la Marne
Reims.fr Ville d'effervescences